



Wailly Infos

Édition du 4ème trimestre 2022

mairiewailly@hotmail.fr



JOYEUSES FÊTES



La Mairie

Le secrétariat est ouvert au public
aux horaires suivants

Lundi	De 9h30 à 12h00 De 16h00 à 18h30
Mardi	Fermé le matin De 14h00 à 17h00
Mercredi	De 9h30 à 12h00 De 14h00 à 17h00
Jeudi	Fermé le matin De 16h00 à 18h30
Vendredi	De 9h30 à 12h30 Fermé l'après-midi

Gardons le contact :



Tél : 03 21 51 48 98

Mail : mairiewailly@hotmail.fr

Hommage à Denise Bocquillet.

Elle était tellement connue sur la Communauté Urbaine que dire son prénom suffisait.

Elue d'Arras et de la Communauté Urbaine, femme de caractère et humaine, Denise était toujours présente pour défendre des valeurs d'humanisme et de solidarité.

En qualité de conseillère départementale, Denise a toujours soutenu les actions que nous menions sur la commune. Elle avait à cœur d'être présente à chaque cérémonie, inauguration, concert, exposition,

Denise nous a quittés en juillet dernier. Elle laisse un grand vide pour les élus du territoire.

Je tenais, au nom de tous les membres du Conseil Municipal à lui rendre un dernier hommage en associant la population de la commune.

Les valeurs politiques qu'elle incarnait assuraient la défense de tous, le progrès humain et le besoin d'apporter des solutions aux crises de notre époque.

Merci pour tout Denise.



WAILLY INFOS: bulletin municipal d'information

Responsable de publication: Mickaël Audegond

Rédaction: le comité de rédaction

Crédit photos: Henri Macé, Didier Leterme, Jean Marc Clabaux, Colette Nourry, Fred Ponthieux, Nathalie Bart, Mme Thuillier.

Maquette: Didier Leterme

Imprimerie: mairie de Wailly



Travaux rue de Pas

Les travaux ont débuté le lundi 17 octobre. C'est la société SNPC qui les réalise. Ils vont durer normalement, sous réserve d'intempéries, 6 semaines.

Ils vont permettre de matérialiser de nombreuses places de parking le long de la RD 3 et identifier le cheminement piéton qui sera en enrobé beige.

La réalisation de ces trottoirs va générer des nuisances en particulier pour la circulation, merci de rester prudent dans vos déplacements.

Nouveau quartier



Comme nous l'avions annoncé, une réunion d'information s'est déroulée le 30 juin dernier avec les résidents de la rue de Ficheux, la société European Homes, l'architecte, le bureau d'étude, la CUA et bien évidemment des élus de Wailly.

Ce moment a permis aux uns et aux autres d'exprimer leur point de vue sur le futur nouveau quartier de la commune.

Tous les partenaires ont été à l'écoute des souhaits exprimés pour faire évoluer au mieux le projet.

Une nouvelle rencontre est prévue pour les habitants de la rue à la salle Lapointe, le vendredi 18 novembre à 18 heures.

Cimetière communal

Un groupe de travail a été constitué avec des élus et des habitants volontaires pour travailler sur l'organisation et la gestion du cimetière communal.

Des travaux vont être prochainement réalisés pour mettre aux normes l'ossuaire et un caveau d'attente.

Vous trouverez dans le document distribué en même temps que le Wailly Infos un document important que nous vous demandons de lire avec attention.

Listes électorales

Rappel: Une nouveauté pour la gestion des listes électorales, sa dématérialisation au niveau de la commune permet désormais plus de souplesse.

En effet, pour l'électeur, la mise en place du Répertoire Unique Electoral permet la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription autrefois fixée au 31 décembre. La date limite d'inscription est désormais plus tardive, normalement fixée au 6ème vendredi précédent le scrutin électoral concerné.

Déchetteries



DÉCHETTERIE mobile sur la Place
(benne déchets verts)

Pour renforcer un service au public de proximité et malgré le coût pour la commune, une benne sera sur la place le **mercredi 30 novembre** toute la journée. Ce sera la dernière de l'année, rendez-vous en avril pour les jardiniers



Les déchetteries de Rivière, Dainville et Achicourt sont accessibles.

Renseignements: <https://www.sma62.fr/les-decheteries/>

Pour tout renseignement sur les déchetteries, vous pouvez contacter le

N°Vert 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Aire de jeux



Suite à dégradations, pour raison de sécurité, l'aire de jeux est fermée.

Économie locale

Nous nous réjouissons de l'installation d'une nouvelle entreprise sur la commune. Nous avons rencontré Bertrand Dufour pour nous parler de sa nouvelle société.

DUFOUR RENOV

06 08 86 26 71

29 Rue de Pas

dufour.renov@gmail.com

Bonjour Monsieur Dufour Bertrand.

- *Qu'est-ce qui vous a donné envie de créer votre entreprise ?*

« 30 années d'expérience dans le bâtiment, j'ai commencé à 18 ans avec ce projet de longue date de créer mon entreprise. La cession de la société dans laquelle j'étais salarié, a été le déclencheur et j'ai créé Dufour Rénov en début d'année ».

- *Quelles sont les activités de votre entreprise ?*

« Maçonnerie, Démolition, Extension, Carrelage, Plaquo, Tout ce qui concerne la rénovation »

- *Qu'est-ce qui vous différencie de la concurrence ?*

« Le conseil, je mets au service de ma clientèle mon expérience professionnelle avec un objectif permanent la qualité . Je porte une attention toute particulière à l'élaboration de mes devis très détaillés »

- *Pourquoi Wailly ?*

J'habite Wailly depuis 25 ans et je souhaite développer une clientèle de proximité, le marché de la Rénovation est porteur sur le secteur.



Photostopper

Si vous n'avez pas pu venir lors de la journée du Patrimoine pour découvrir le parcours de réalité augmentée sur la découverte touristique et historique de notre village, rien de grave, vous pouvez le parcourir à tout moment.

Pour cela, installer l'application Photostopper sur votre smartphone, il faut créer un compte et laisser vous guider à Wailly et ailleurs pour (re)découvrir notre Histoire locale.

Gratuite pour les utilisateurs, cette application permet de découvrir nos communes d'une nouvelle manière



Les modes doux

Les évolutions de vie actuelle posent au quotidien les questions de mobilité et en particulier de mobilités douces.

Se déplacer désormais n'est pas forcément se déplacer en voiture mais en utilisant d'autres moyens de transports : vélo, vélo à assistance électrique, trottinettes, ...

Nous travaillons avec la CUA qui a la compétence, pour permettre de faire progresser ces pratiques. Nous avons désormais deux axes de communication vers la ville centre avec la trame verte le long du Crinchon et la voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer.

Au regard de cette situation, nous souhaitons améliorer ces mobilités douces pour le loisir et le travail au quotidien.

Conscient que c'est une démarche à construire avec vous, nous vous invitons à prendre contact avec Gautier Moerman pour exposer vos souhaits, vos attentes et vos besoins sur ce sujet.



Urbanisme

TRANSFERT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis cette date.

Qu'est-ce que cela change pour le pétitionnaire lors du dépôt de sa demande (en ligne ou en format papier) ?

- **La DENCI** (*Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions*) **n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis le 1^{er} septembre 2022, sauf cas particuliers.** (*La DENCI constitue la base des données à partir de laquelle la taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie préventive seront calculées*). Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1^{er} septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1^{er} septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignés.

Sauf cas particuliers, **pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux**, dans les 90 jours suivants l'achèvement de la construction (*au sens de l'article 1406 du CGI*), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service "Biens immobiliers".

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de la CUA - service ADS (Application du Droit des Sols)

rappel :

- ♦ un guide pratique est visible sur le site internet de la mairie : vie pratique : urbanisme
- ♦ tout projet nécessitant l'occupation du domaine public (exemple : échafaudage, benne....) requiert une autorisation en mairie
- ♦ n'oubliez pas d'adresser en mairie la DAACT qui est un document obligatoire, à quoi sert-elle ? quand vous remplissez la DAACT, vous déclarez la fin des travaux et leur conformité à l'autorisation d'urbanisme que vous aviez obtenue.

Marché dominical

Retrouvez vos commerçants fidèles tous les dimanches de 09h à 13h00 sur la place du Village

Nouveautés sur votre marché dominical:

Freddy et Peggy vous proposent :

Des Plats préparés ; Cassoulet, paëlla , tartiflette(information sur le citykomi du village le vendredi)

et des poulets rôtis ; Réservation au [0681528876](tel:0681528876) auprès de Peggy.

Nouvel Apiculteur :Le rucher du vieux moulin; Miel

[0619811268](tel:0619811268)

Nouveau Prêt à porter femme , foulards, sacs Le boudoir de Barbara ; présente tous les 2 semaines ; prochain passage le dimanche 30 octobre

Fruits et légumes Hamid: [0698397963](tel:0698397963)

Fromages , Produits laitiers: la FINARDE : [0786281988](tel:0786281988)

Fleuriste , plantations: Jean Jacques 06 64 93 74 49 Présent le 30 octobre ; Composition de Toussaint Chrysanthèmes....

Romain Poissonnier : [0679799963](tel:0679799963)

Pains , baguettes , viennoiseries, pâtisseries ,bonbons : Peggy Bonbons stars: 06 81 52 88 76

Intemporelle :Vincent Bière de Wailly : 07 85 17 04 79

Civisme



Respect et sécurité de tous les usagers de la route.

Aux véhicules à moteur, aux vélos et aux piétons, de nouveaux usagers de la route sont apparus dans nos usages quotidiens : trottinettes électriques ou non, overboard, ...

Il semble important de partager les espaces pour que chacun, dans le respect des autres trouve une place en sécurité.

Pour cela, la commune souhaite engager une démarche dans l'intérêt de tous pour que les piétons puissent se déplacer en sécurité sur les trottoirs et non pas sur les routes.

Nous allons réaliser des traçages sur les intersections pour les sécuriser, nous vous remercions de respecter cette signalisation.

Nous demandons aussi à chaque riverain d'être attentif à entretenir les haies qui donnent sur le domaine public. Elles ne doivent pas empiéter sur le cheminement prévu par les trottoirs. Vous retrouverez d'ailleurs dans l'encart ci-dessous, un rappel des règles d'élagage.

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Merci de votre implication dans cette démarche.

STATIONNEMENT

Veillez à respecter les règles élémentaires de civisme et de sécurité en laissant la libre circulation des piétons sur les trottoirs.

ÉLAGAGE Petit rappel de la réglementation en vigueur:

Pour les haies, arbustes ou plantations, la distance minimum à respecter en limite de propriété est de:

- 0,50m si la hauteur des arbustes, arbres est inférieure ou égale à 2 m
- 2 m si la hauteur est supérieure à 2 m Il est donc recommandé d'élaguer les haies ou arbustes ne respectant pas cette réglementation. De plus les haies situées en domaine privé le long des voies publiques doivent être taillées afin de conserver la visibilité aux automobilistes.

Le brûlage des déchets verts

Conformément au code de la santé publique et au plan sanitaire départemental, un arrêté préfectoral interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers dont les déchets verts, des pneumatiques, huiles de vidange et toutes substances dont la combustion produit des fumées opaques et toxiques.



Pourquoi cette interdiction ?

Sachez que toutes ces fumées sont fortement émettrices de particules polluantes et cancérigènes. Pensez à l'aggravation de la gêne respiratoire de vos voisins asthmatiques ou qui souffrent de problèmes dus à l'amiante. Pensez aux mauvaises odeurs que vous répandez sur tout votre entourage. Pensez au risque d'incendie. Tout brûlage signalé en mairie enclenche un appel aux forces de gendarmerie.

En cas de non-respect de la réglementation vous encourez une amende de 450 euros.

Guide de bonne conduite citoyenne

Disponible ici: wailly.fr La commune. **Wailly Infos.**

VIE ASSOCIATIVE



AEPGE

Cours de Gym pour tous, tous les jeudis de 18h30 à 19h30. Reprise le 12 septembre.

Contactez Madame Nicole Savary

au 03 21 51 57 06

Crystal Dance

Retrouvez la dynamique Severine Guererro qui assure des cours aux adultes tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Renseignements au 06 81 07 08 19

Football

Vous souhaitez pratiquer le football à proximité, M. Oger, président du club de Rivière se fera un plaisir d'accueillir enfants et séniors. N'hésitez pas à le contacter sur la page facebook : US de Riviere

Marche amitié détente

Association qui réunit ses membres tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30. Si vous souhaitez faire de la marche, plusieurs parcours sont proposés (5, 8 et 10 kms) Vous pouvez contacter Monsieur René Noblesse au 03 21 51 12 41.

AMA Association des Métiers d'Art

Bois découpé, décoré, vitrines miniatures, décors d'intérieurs, customisation, peintures sur toiles, bois, métal, soie, ferronnerie d'art, broderie, points comptés, tricot, crochet, scrapbooking. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la présidente : Mme Isabelle Deneuille au 03.21.15.52.70.

ASL Tennis

Sous l'égide de l'association sports et loisirs, l'association propose un terrain de tennis sur la commune. Renseignement auprès de Monsieur Nybelen au 06 60 26 05 85.

Wailly au fil du temps

Association de recherches historiques, Wailly au fil du temps a réalisé en lien avec les communes plusieurs projets soutenus par des partenaires locaux et nationaux. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : waillyaufildutemps@gmail.com

Wailly en fête

Association proposant des animations au long de l'année: chasse à l'œuf, ducasse, concert, 14 juillet, etc...

• Tout renseignement: Hervé LEFEBVRE 06-33-25-47-05

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Association accueillant le "festival conteurs en campagne". Organisation de la course des Leux
Didier Leterme: 06.29.34.23.47



RE-CRÉATION

Venez pratiquer la tricotérapie en notre compagnie tous les mardis de

14h à 18h salle Lapointe (ou en mairie l'hiver).

La tricotérapie consiste à tricoter ou s'adonner à d'autres travaux d'aiguille tels que le crochet, la broderie, le patchwork, sans stress avec un groupe d'amies, de discuter de tout, de boire un café ensemble. Vous pouvez contacter Madame Bultez au 03 21 16 25 71 ou 06 46 54 54 16 ou Mme Zieba 03 21 51 44 34

Cybercentre

Le cybercentre recherche de nouveaux animateurs:

Contact: Didier Leterme: 06.29.34.23.47

J'appelle le Roi de Coeur

Les réunions ont repris depuis le mardi 13 Septembre **nouvel horaire 19h30 à 21h30**. D'autres actions seront planifiées lors de la reprise.

Si vous êtes intéressé(es), n'hésitez pas à demander des renseignements par mail ==> milly.jerome@wanadoo.fr ou par SMS : 06 87 16 28 17.

Voici les prochaines dates de réunion : 08 Novembre / 22 Novembre / 06 Décembre / 20 Décembre

L'association « Agissons pour Gabriel »

propose des séances de YOGA le samedi de 11h à 12h pendant la période scolaire – Maison J. Lapointe.

APE – Association des Parents d'Elèves de Wailly

Association ayant pour objectif de récolter des fonds et mobiliser des bénévoles afin d'apporter un soutien financier et humain à l'école **Robert Doisneau de Wailly** dans ses projets scolaires et événements majeurs de l'année.

Traditionnellement l'APE organise, en partenariat avec l'équipe enseignante, la fête de Noël et la fête de fin d'année. Elle peut également organiser des ventes (brioches, chocolats, ...), des événements rassembleurs, comme par exemple certaines années, des soirées dansantes. Les fonds récoltés participent notamment aux sorties scolaires et à l'organisation de moments majeurs de la vie de l'école. Ce partenariat est un réel atout au bénéfice des élèves de l'école.

L'APE, avec son bureau récemment élu, a besoin de toute bonne volonté pour définir, organiser et réaliser les actions de l'année ! Rejoignez-nous !

Contact : Gautier MOERMAN – gautiermoerman@orange.fr – 06.23.64.60.38

RENTRÉE SCOLAIRE



C'est sous un soleil radieux que nos jeunes habitants ont repris le chemin de l'école à la rentrée. C'est avec plaisir que nous accueillons une nouvelle enseignante en classe de CM, Madame Catherine Romelé. Bienvenue à elle et bonne année aux enseignantes, au personnel communal de l'école et à tous les enfants.

Effectif de l'école cette année

MME WAQUET	MS PS TPS	16
MME RZAIEM	GS CP	18
MME THUILLIER	CE1 CE2	19
MME ROMELÉ	CM1 CM2	19
	TOTAL	72

Vacances scolaires 2022-2023

Vacances	zone B
Rentrée scolaire 2022	Jour de reprise : jeudi 1 septembre 2022
Vacances de la Toussaint 2022	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Jour de reprise : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël 2022	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Jour de reprise : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Jour de reprise : lundi 27 février 2023
Vacances de printemps 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Jour de reprise : mardi 2 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	Fin des cours : mercredi 17 mai 2023 Jour de reprise : lundi 22 mai 2023
Grandes vacances 2023	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023

14 juillet

Wailly en fête avait organisé les festivités du 14 juillet à partir de 17 h 00. Structure gonflable, jeux divers et promenades à cheval ou poney.

Avec en clôture un restauration barbecue et une glace offerte, tout cela dans un esprit convivial qui ravit petits et grands.

RÉCITAL OPÉRETTE

Vendredi 7 octobre à 16h a eu lieu, dans le cadre de la Semaine Bleue un magnifique récital d'opérette à l'église St-Pierre. Le chanteur Richard FINELL, l'une des plus grandes voix de l'opérette, un art français comme il aime le rappeler, est venu à l'invitation de la commission culture de la municipalité interpréter une quinzaine d'airs tirés du répertoire des opérettes de Francis Lopez. Entre les chants, Richard FINELL a très généreusement donné quelques explications sur les coulisses de création de ces airs d'opérette, ayant lui-même bien connu Francis Lopez et Luis Mariano entre autres, et étant lui-même dédicataire de quatre opérettes dont Sissi, sur un texte de Nadine de Rothschild.

Le public, une petite cinquantaine de personnes, a réagi avec engouement aux invitations du chanteur en n'hésitant pas à chanter avec lui quelques refrains. L'après-midi s'est terminée avec une séance de dédicace des albums de l'artiste pour le plus grand plaisir des mélomanes présents.



OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose, l'Association Sports et Loisirs a organisé une randonnée sur notre commune le Dimanche 2 Octobre. Malgré un temps très maussade 70 marcheurs nous ont fait l'honneur de leur venue. L'association Re Création avait confectionné les petits nœuds roses pour l'occasion. Chacun étant libre de donner ce qu'il voulait, les marcheurs ont été extrêmement généreux ! Et nous les en remercions au nom de l'association Nénuphar qui recevra la totalité de la somme récoltée (400€)

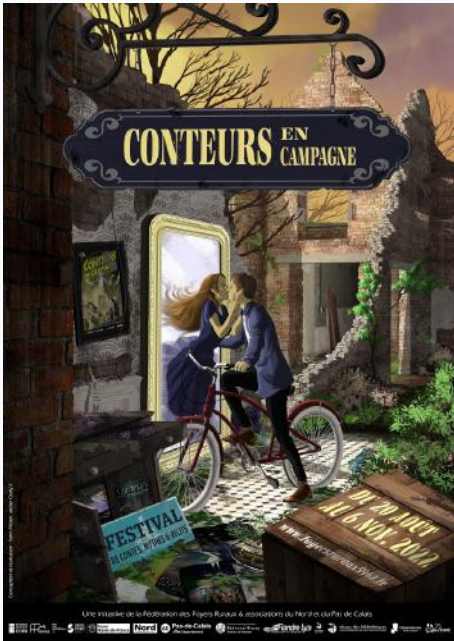


LOTO



Wailly en fête a organisé dimanche 16 octobre son 3ème loto qui remporta un vrai succès. 110 personnes se sont retrouvées pour passer un chaleureux après-midi. Bravo aux gagnants des 4 séries, au 28 du tirage des 2 grilles et à Isabelle CASERT qui remporta la vitrine. Rendez-vous est pris l'an prochain pour sa 4ème édition.

Conteurs en campagne



Pour la trentième année, Conteurs en Campagne vient emprunter nos oreilles pour leur faire écouter des contes de tradition orale. Cette année, c'est la conteuse Colette Migné qui a enchanté petits et grands durant cette soirée veillée toujours pleine de surprises...

Merci aux bénévoles de l'association Sports et Loisirs et à la structure qui diffuse cette belle initiative sur la région des Hauts de France.



SALON DU LIVRE

Le premier Salon du livre jeunesse s'est tenu le 28 août .

L'occasion de rencontrer 4 auteurs jeunesse réunis salle Lapointe pour présenter et dédicacer leurs ouvrages au public.

Animée par notre service civique Anaëlle Dubois la journée a été ponctuée d'ateliers pour les enfants.

L'occasion également d'inaugurer notre petite librairie "prenez lisez rapportez"

Merci à Gaylord Kemp, Michel Jardin, Sandra Giraud et Christophe Arnaud pour leur participation...

2ème Editionen 2023.



Vous aimez lire, retrouvez une sélection d'ouvrages dans la petite librairie ou rendez-vous en mairie tous les mercredis matins pour pouvoir emprunter d'autres ouvrages.

CLOCHE ÉGLISE

A PROPOS DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE WAILLY

L'origine de l'église de Wailly remonte au XIII^{ème} siècle, et nous apprenons dans les archives qu'elle fût détruite une première fois au XVII^{ème} siècle avant d'être rebâtie en 1770. Elle contenait alors une cloche baptisée en 1757, dont le parrain était Monsieur Philippe Antoine Prévost, Seigneur Duc de Wailly et la marraine Marie Angélique de Bazincourt.

La première guerre mondiale entraîna également la destruction de l'église reconstruite en 1925, et c'est précisément le 28 juin 1931 que sa nouvelle cloche fût baptisée en présence de son parrain Alcide Parent et de sa marraine Marie Dumetz.

Des inscriptions gravées sur le corps de la cloche, comme on peut l'apercevoir sur la photo, laissent apparaître le prénom de Marie, le nom ayant été effacé. Une lettre datée du 7 mai 1931 indique en effet que Monsieur le Curé de Wailly avait demandé à inscrire le nom de Marie Emilie sur la cloche mais on lit par ailleurs : « *j'ai eu comme parrain Monsieur Alcide Parent, Maire, et comme marraine Madame Maria Dumetz* ». *La raison de l'effacement du nom sur la cloche demeure pour l'heure un mystère...chacun pourra interpréter le fait selon son imagination.* »

Du point de vue pratique, la cloche est aujourd'hui équipée d'un système automatique qui permet de la faire sonner à heure fixe, à moins qu'une sonnerie exceptionnelle ne soit nécessaire. Dans ce cas, c'est Monsieur François Thomas, bien connu des gens du village, qui a pris la succession de son épouse pour intervenir manuellement au niveau du tableau de commande situé dans le local à l'arrière de l'église.

Les Waillysiens savent maintenant que depuis peu leur cloche est abritée par un beffroi rénové et peut sonner encore des années les heures qui s'écoulent au fil du Crichon...

Frédéric Ponthieux



Journée du patrimoine

Le 17 septembre, Journée Européenne du Patrimoine .

Wailly s'est associé à cet événement en présentant une nouvelle application que chacun peut charger sur son téléphone, PHOTOSTOPPER. Elle est gratuite et sans publicité. Deux jeunes arrageois en sont à l'initiative. D'autres communes de l'Arrageois et du Pas de Calais ont fait la même démarche et vous pouvez y découvrir de jolies promenades.

Avec l'aide de l'association Wailly PatrimoineS, ces jeunes ont choisi 5 points importants du village : la place, l'ancien château, l'église, l'école, l'ancien moulin. Nous leur avons fourni les documents et avons établi un trajet . A chaque point géolocalisé, les promeneurs ont pu découvrir une photo ancienne se substituant à une photo actuelle, ainsi qu'un commentaire sur l'histoire du lieu. Frédéric Ponthieux a agrémenté cette promenade de passages en patois tirés du livre d'un ancien waillysien, André Accart. Le directeur de l'Office du tourisme d'Arras nous a même accompagnés.

Le circuit s'est terminé à l'église où Mr le Maire avec la Responsable locale de la fondation Patrimoine nous a expliqué le projet de réfection des vitraux très endommagés et comment nous pouvons y participer par des dons ou legs pour ce projet de restauration important.



Agenda



Dimanche 30 octobre. Marché dominical d'Halloween

Les enfants sont attendus sur la marché pour effrayer les commerçants à 11h00. Des bonbons pour tous les enfants déguisés.....

Loterie spéciale enfants pour gagner des déguisements d'Halloween....

Les sorcières serviront la soupe aux potirons.

- **Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2022** : exposition vente automnale de l'Association des métiers d'art au Centre Chanteclair à St Nicolas lez ARRAS Entrée gratuite



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

10H30 Rassemblement à la mairie

Dépôt de gerbe au cimetière anglais

11h00 Temps de prière à l'église

11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts

- **Dimanche 20 novembre 2022 de 9h00 à 13h00**
Bourse aux jouets
(accueil à partir de 8h00 pour les exposants)
Salle Lapointe de Wailly
L'APE - L'Association des Parents d'Élèves de Wailly
à proximité du marché dominical



- **Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022:** exposition vente "En marche vers Noël" de l'Association des métiers d'art à la salle Lapointe à Wailly
Entrée gratuite

- **Lundi 5 décembre 2022 à 17h00:** journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Agenda

Association

J'appelle le Roi de Coeur



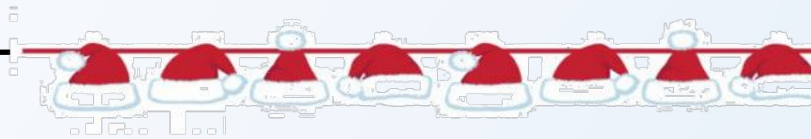
- **Dimanche 04 Décembre 2022**, l'Association « J'appelle le Roi de Coeur » vous propose un moment convivial à partir de 15h00 à la Salle Lapointe.



à jouer ensemble.

Intéressé(es) ? Merci de vous pré-inscrire par mail ✉ mailly.jerome@wanadoo.fr ou par SMS ✉ 06 87 16 28 17 en précisant votre nom, votre prénom, combien vous serez ainsi que les jeux auxquels vous savez jouer/avez envie de jouer afin de nous permettre d'anticiper la préparation de la salle.

Une buvette ainsi que de la petite restauration seront proposées pour plus de convivialité.



- **Samedi 10 décembre 2022**: arbre de Noël de la mairie.
Nous attendons les enfants à partir de 15h45 pour un spectacle de marionnettes à la salle Lapointe. Le Père Noël nous rendra visite un peu plus tard pour distribuer les cadeaux aux enfants sages



- **Vendredi 16 et samedi 17 décembre 2022**: distribution traditionnelle du colis des aînés.
Comme chaque année les élus du conseil municipal viendront à la rencontre des aînés à leur domicile ou en mairie



- **Vendredi 23 décembre** Marché de Noël
Marché de Noël de Wailly prévu de 16h00 à 19h00



- **Dimanche 8 janvier** Vœux du maire
Salle Lapointe 11h00



Nouveau service

Ateliers de médiation numérique.

La commune souhaite continuer son accompagnement sur la transition numérique et en particulier la dématérialisation des démarches.

Vous le savez, nous sommes à votre écoute et disposition si vous avez des difficultés dans un thème particulier. Néanmoins, il nous a semblé important de mettre en place des ateliers par thèmes pour apprendre à mieux connaître les usages du numérique.

La Communauté Urbaine, a réussi à embaucher deux conseillers numériques labellisés « France services » sur son territoire dans le cadre d'un appel à projet national.

Perrine ou Florent seront présents sur la commune le mercredi de 14 heures à 16 heures dans la salle du bas de la mairie.

Voici un premier calendrier pour cette fin d'année. N'hésitez pas à nous exprimer vos besoins pour l'année 2023.

NOUVEAU

Wailly
Hauts-de-France

SERVICE GRATUIT

OUVERT A TOUS

Les Conseillers Numériques France Services de la Communauté Urbaine d'Arras vous accompagnent dans l'usage et la maîtrise des outils numériques

LES @TELIERS NUMERIQUES

De 14h00 à 16h00

Novembre

- Mercredi 2 novembre : Création d'une boîte mail.**
- Mercredi 9 novembre : France Connect et plateformes de connexion.**
- Mercredi 16 novembre : Être Parent à l'Ère du Numérique**
- Mercredi 23 novembre : Découverte des réseaux sociaux**

Décembre

- Mercredi 7 décembre : Atelier photo et retouche photo**
- Mercredi 14 décembre : Création d'une carte de vœux avec Canva**
- Mercredi 21 décembre : Créer sa musique de Noël avec Makey-Makey**

Mairie de Wailly
Rue de la Mairie,
62217 Wailly

Pour plus de renseignements, rapprochez vous de la mairie

03 21 51 48 98

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Arras Communauté Urbaine

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Information du CASM (Centre d'Action sociale municipal)

L'association « DEMAÏN » , loi 1901, ouverte aux habitants d'Arras et de la CUA propose aux habitants de Wailly :

Une épicerie solidaire pour aider à une alimentation saine et équilibrée en vendant à prix très intéressant des denrées, produits d'hygiène et entretien. Les personnes doivent remplir un dossier expliquant leurs ressources et les charges du foyer, avec une photo d'identité. Après examen des dossiers par l'association, celle-ci prendra contact avec les demandeurs et si ces personnes remplissent les critères, une petite camionnette « le petit marché de Demain » viendra 1 fois par semaine ou tous les 15 jours, dans la commune pour proposer les produits 2 à 3 fois moins chers que dans les magasins.

Parallèlement, il sera possible aussi pour ceux qui auront des récoltes de jardin en excédent de donner ce surplus pour servir à d'autres personnes.

Vous pouvez demander à la secrétaire de mairie au 03 21 51 48 98 de vous donner la feuille des documents à produire « revenus/dépenses » et contacter directement l'accueil de l'association au 06 29 45 65 84 qui vous donnera RDV à Wailly pour établir votre dossier ou autre possibilité : demander à être contacté par l'un des membres du CASM Franco Graceffa ou Martine Cappon qui vous aideront, ceci en toute confidentialité.

ASSOCIATION DEMAÏN

Maison de quartier Colucci
Rue Claude Monet
62000 ARRAS

Tel : 06 29 45 65 84

Mail : association@demaïn-arras.fr
Facebook: <https://www.facebook.com/demaïnarras/>

Nous sommes ouverts :
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h15 à 16h
Le mercredi de 9h à 12h

DEMAÏN est une association loi 1901 à but non lucratif, ouverte à tous les habitants d'Arras et de la Communauté Urbaine d'Arras.

L'association a pour objet l'accompagnement des personnes se trouvant en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion. Afin de mener à bien cet objectif, DEMAÏN a un projet qui s'articule autour de quatre pôles :

- L'épicerie solidaire,
- Le service d'accompagnement social,
- Le pôle ateliers pédagogiques et de réinsertion sociale
- Le pôle accueil et médiation sociale

ATELIERS PEDAGOGIQUES ET DE REINSERTION SOCIALE :

Nos ateliers se regroupent autour de six actions :

- Transition écologique (Cuisine, Naturopathie budget)
- Bien être (Socio-esthétique et socio-coiffure Art thérapie)
- Ateliers ateliers théâtraux, ateliers artistiques, découverte du patrimoine
- Intégration des publics allophone (Alphabétisation, citoyenneté, démocratie locale)
- Sport (self-défense, sport collectif, sport individuelle, randonnée...)
- Femmes victimes de violences conjugales (Art thérapie, Kinaxi, sport, socio-coiffure et socio-esthétique)

Nos ateliers ont pour objectifs principaux :

- De rompre l'isolement
- Créer du lien social
- Permettre des espaces d'échanges entre bénéficiaires et professionnels
- Enclencher des dynamiques d'insertion
- Découvrir diverses disciplines méconnues
- Favoriser l'autonomie

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Le pôle accompagnement social a pour objectif d'accompagner les adhérents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, qu'elles soient administratives, budgétaires, de santé, logement, judiciaire, familiales

Deux travailleuses sociales se tiennent à la disposition du public : une assistante de service social et une technicienne en économie sociale et familiale.

Elles disposent d'une mission d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation du public vers les partenaires compétents, si la situation le nécessite.

QUENTIN Céline
Coordinatrice, Assistante sociale et Référente RSA
@ : c.quentin.demaïn@gmail.com
: 06.25.94.19.59

COLLE Léa
Technicienne en économie sociale et familiale
@ : lea.colle@gmail.com
: 07.66.85.08.09

SALINGUE Laurine
Assistante sociale et Référente RSA
@ : lsalingue.demaïn@gmail.com
: 07.68.14.34.71

EPICERIE SOLIDAIRE :

Le pôle épicerie solidaire a pour objectif de permettre à toute personne présentant le besoin d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée, en accordant à des denrées diverses et variées, ainsi qu'à des produits d'hygiène et d'entretien à moindre coût.

Afin de pouvoir bénéficier de l'épicerie solidaire, les personnes doivent venir y effectuer un dossier de demande d'accès. Pour le constituer, nous demandons toutes les ressources et charges du foyer ainsi qu'une photo d'identité et une cotisation annuelle.

HORAIRES D'INSCRIPTION :

LUNDI : 13H15-16H
MARDI : 13H15-16H
MERCREDI : FERME
JEUDI : FERME
VENDREDI : 9H-12H/13H15-16H
WEEK-END : FERME

Pour plus d'informations, rapprochez-vous auprès de notre agent d'accueil.
: 06.29.45.65.84



FONDATION DU PATRIMOINE

L'église Saint Pierre est un élément central pour notre patrimoine architectural communal.

L'édifice connaît plusieurs périls.

Le beffroi de cloche

Le bois du beffroi de cloche (c'est à dire la structure en bois qui la maintient et qui permet qu'elle puisse sonner) était en grande partie vermoulu.

C'est pour cette raison que nous avons par mesure de sécurité interdit les volées de cloche pour éviter qu'elle ne se décroche.

C'est pour cette raison de sécurité que les travaux ont déjà été réalisés.

Les vitraux du chevet de chœur

Les deux vitraux dans le chœur de notre église subissent aussi les dommages du temps. Le métal des grilles de protection a rouillé. De plus, certaines parties en verre s'affaissent et se bombent. Il y a dans le futur un risque d'explosion de ses vitraux.

Dans nos recherches d'artisan, le hasard a fait que nous avons contacté le fils du maître vitrailliste qui a réalisé les vitraux lors de la reconstruction après la première guerre mondiale. Il est venu à Wailly et avec beaucoup d'émotion a retrouvé la manière de travailler de son père.

En échangeant avec lui, il nous a même fait des propositions sur les autres vitraux de l'église et en particulier la rosace.

"Village Patrimoine", "Eglise ouverte", nous avons labellisé notre village pour obtenir une lisibilité sur le territoire et valoriser notre patrimoine, lancer ces projets historiques, uniques, sont une opportunité que nous ne pouvons pas rater.

Ce projet n'est pas celui du Conseil Municipal, je souhaite que ce moment qui marquera l'Histoire de Wailly soit fait avec tous les habitants.

Les plus jeunes avec l'école qui pourront être les témoins de ces travaux rares.

L'ensemble des habitants que nous sollicitons dans des visites de chantiers mais aussi par votre générosité.

En effet, nous avons conventionné avec la Fondation du Patrimoine, structure publique, qui nous accompagne dans le dossier et qui nous permet de lancer une participation citoyenne avec un appel au don.

En donnant, vous participez à faire que ce projet devienne réalité

En donnant, vous assurez la transmission d'un savoir-faire artisanal inestimable

En donnant, vous vous ouvrez la possibilité de défiscaliser sur votre impôt sur le revenu, sur la fortune immobilière et sur l'impôt des sociétés.

Les souscripteurs ne seront pas de simples donateurs. Ils seront acteur de notre Histoire.

Merci d'avance pour votre soutien !

État civil



NAISSANCES :

- OLIVIA TEMPEZ, née le 20 septembre 2022, chez Chloé LOGIE et Stéphane TEMPEZ ;
- LIVIO WALDNER, né le 20 septembre 2022, chez Christine LENNE et Kévin WALDNER ;
- NOLANN BLAUWART, né le 25 septembre 2022, chez Sandra CARLIER et Frédéric BLAUWART.



MARIAGE :

- Céline MAFRANS et Vincent BRIOIS, le 3 septembre 2022.



DECES :

- Jean-Paul LEFEBVRE, le 30 juillet 2022, à l'âge de 74 ans.
- Joël DUPRE, le 13 octobre 2022, dans sa 74ème année.



WAILLY
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher
ce code



GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Purtoit 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en Justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans l'acte Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.





► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Hauts-de-France
268, boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
03 20 82 79 67

hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE WAILLY

Rue de la Mairie
62217 Wailly

► Nos partenaires



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION  **► Je donne !**
du PATRIMOINE
Pour la restauration de

L'église Saint-Pierre
Wailly

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

Participez à la restauration du beffroi et des vitraux

◆ LE PROJET

L'église Saint-Pierre de Wailly présente aujourd'hui deux grands périls : le premier concerne le beffroi, montrant des signes de détérioration avancée sur les poutres qui supportent la charge de la cloche.

Le second concerne les vitraux du chœur, qui montrent des signes d'affaissement. Le verre se déforme et menace de casser sous la pression de l'ensemble.

Cette rénovation entame un projet plus large, qui se continuera dans un futur proche par la réfection des vitraux de la nef et qui s'inscrit dans le renouveau de l'église de Wailly.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La première mention d'une église à Wailly remonte au 13e siècle et devait correspondre à un édifice de pierre blanche. Cet édifice fut reconstruit deux fois en briques, en premier lieu après la Révolution Française, puis après la Première Guerre Mondiale, qui laissa le village complètement dévasté.

La nouvelle église est inaugurée en 1931. Elle présente un style éclectique, mêlant pierres et briques. Le mobilier, dont les lustres et l'autel, sont typiques de cette reconstruction.

◆ LA MOBILISATION

La commune de Wailly manifeste depuis plusieurs années un renouveau de l'église Saint-Pierre, renouveau marqué par une forte implication et l'ouverture de l'église au public.

Par le classement en 2022 de Wailly comme "Village Patrimoine", l'inscription de l'église dans les manifestations du Printemps de l'Art Déco porté par l'office du tourisme du Grand Arras et la participation aux Journées Européennes du Patrimoine, la commune s'engage dans une démarche de valorisation de l'église et de son patrimoine. L'association "Wailly Patrimoines" anime cette vie culturelle permettant de faire vivre les lieux.

Ainsi, pour continuer l'histoire et sauvegarder ce lieu emblématique, nous vous invitons à prendre part à ces efforts de valorisation : ateliers, suivi du chantier, visites, journées portes ouvertes au programme !

Montant des travaux	50 000€
Objectif de collecte	20 000€
Début des travaux	Fin 2022

Credit photos © Commune de Wailly



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Pierre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79151
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Pierre

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €
Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	38 €	63 €	125 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre